

NOTRE VILLAGE

# CADOURS

BONNE ANNEE 2022



## ACTUALITÉS

- L'Edito du maire
- Le mot des associations
- L'arrivée de la fibre optique

## DOSSIERS

- Les services aux enfants
- Le recensement
- Le projet Bourg-Centre
- Un peu d'Histoire

## ÉDITO DU MAIRE DE CADOURS



chacun d'entre nous .

A ce jour, nous sommes encore contraints de vivre au rythme des annonces gouvernementales et nous devons bon gré mal gré attendre patiemment de retrouver notre vie d'avant qui nous manque quotidiennement.

C'est la mort dans l'âme que bon nombre de manifestations et de rencontres n'ont pu être organisées cette année par nos associations et malheureusement compte tenu de la situation il est à craindre que d'autres devront être reportées dans les semaines qui viennent. Nos acquis de l'expérience du printemps dernier nous ont permis de faire vivre nos écoles et nos services périscolaires de la meilleure des façons, évitant à nos élèves et aux familles d'être trop pénalisés par cette crise dont on espère entrevoir un jour la fin. Je dois dans ce sens remercier le corps enseignant et l'ensemble des personnels qui œuvrent quotidiennement dans nos services scolaires pour leur grand professionnalisme et leur totale implication quotidienne pour faire fonctionner la vie scolaire dans les meilleures conditions même si elles restent compliquées à mettre en œuvre.

Comme bon nombre de communes, notre collectivité subira indubitablement les conséquences financières et budgétaires de cette situation inédite, comme nous avons subi depuis ces dernières années les multiples réformes fiscales qui nous ont largement amputé de ressources fiscales.

Malgré des marges de manœuvres contraintes nous nous devons de tout mettre en œuvre pour poursuivre l'action municipale.

La rénovation énergétique de nos bâtiments communaux, entamée ces dernières années, sera poursuivie en 2022. Nous avons acté de remplacer progressivement toutes les vieilles chaudières à énergie fossile par des productions de chauffage plus vertueuses pour notre environnement.

Cela a été le cas au foyer communal en 2021 et sera le cas cette année, au travers de notre syndicat scolaire pour notre école élémentaire où la chaudière existante sera remplacée par un générateur de chauffage au bois.

2022 sera également l'occasion de lancer les premières études sur les déplacements pédestres au sein de notre commune, sur la revitalisation de notre centre bourg et sur la réhabilitation de la grande halle qui réclame au plus tôt des travaux si nous voulons préserver sa pérennité.

Après ces deux dernières années éprouvantes, espérons de tout cœur que 2022 soit une année de renouveau et de mieux vivre.

Je tiens, au nom de l'assemblée communale, à remercier chaleureusement les personnels communaux pour toute leur implication au quotidien mais également l'ensemble des personnes qui œuvrent pour la vie locale. Je vous encourage à continuer vos actions pour le bien, le plaisir et les besoins de tous.

Je vous adresse à toutes et tous mes meilleurs vœux de bonheur et de santé pour cette année 2022. Qu'elle soit faite de joies, de réussite, d'entraide et de solidarité pour vous, vos proches, et pour notre commune.

Bonne et heureuse année.

Votre maire  
Didier LAFFONT



## SITUATION COVID-19

Le virus est toujours là et les mesures ont évolué ces derniers mois suite à une augmentation du nombre de cas positifs. Voici une synthèse des mesures applicables dans notre département à la mi-décembre:

### • Vaccination

Le rappel vaccinal est ouvert à toutes les personnes de 18 ans et plus dès cinq mois après la dernière injection ou la dernière infection à la Covid-19, à compter du samedi 27 novembre 2021.

La vaccination est obligatoire pour toutes les personnes au contact des personnes fragiles (soignants, non-soignants, professionnels et bénévoles).

La vaccination est ouverte à tous les adultes sans condition et aux adolescents de 12 à 17 ans compris.

Le centre de vaccination de Cadours rouvre le 13 Janvier à la salle intercommunale située rue d'Essling.

Pour connaître les centres de vaccination ou prendre rendez-vous, vous pouvez vous rendre sur le site [www.keldoc.com](http://www.keldoc.com) ou appeler le 08 00 00 91 10 (appel gratuit).



### • Isolement

Les règles d'isolement et de quarantaine ont évolué depuis le 3 janvier, en cas d'infection au Covid-19 ou de cas contact. Cette évolution des règles a été annoncée par le Gouvernement afin de faire face à la diffusion extrêmement rapide du variant Omicron et maintenir dans le même temps la vie socio-économique en France. Retrouvez l'intégralité de ces règles sur le site du Gouvernement: <https://www.gouvernement.fr/les-nouvelles-regles-d-isolement-et-de-quarantaine-face-au-covid-19>

### • Pass sanitaire

Depuis le 15 décembre, les personnes de 65 ans et plus et les personnes vaccinées avec le vaccin Janssen devront justifier d'un rappel vaccinal pour que leur «pass sanitaire» soit prolongé.

À compter du 15 janvier 2022, les personnes de plus de 18 ans à 65 ans devront justifier d'un rappel vaccinal pour que leur «pass sanitaire» soit prolongé.

Depuis le 29 novembre 2021, seuls les tests PCR et antigéniques datant de moins de 24 heures seront des preuves constitutives du « pass sanitaire ». Ces tests ne sont plus systématiquement pris en charge par l'Assurance maladie.

### • Port du masque

Le port du masque redevient obligatoire en intérieur dans tous les établissements recevant du public, même si leur accès est soumis au « pass sanitaire ».

L'aération fréquente des lieux clos est plus que jamais nécessaire. Il est recommandé d'aérer chaque pièce 10 minutes toutes les heures.

### • Dans les écoles

Dans les écoles primaires uniquement : lorsqu'un élève sera positif dans une classe, tous les élèves de la classe devront se faire tester dans les 24h. Les élèves positifs devront s'isoler ; les élèves négatifs pourront revenir en classe. Les modalités de dépistage seront précisées ultérieurement.

Le port du masque est obligatoire en intérieur pour tous les élèves à compter de la classe de CP ainsi que pour tous les personnels.

## DÉPARTS ET ARRIVÉES À LA MAIRIE ET AU SIVS DE CADOURS

### Evelyne part à la retraite

Le Jeudi 30 septembre dernier a eu lieu la soirée de départ à la retraite d'Evelyne MELAC. Elle a travaillé à la mairie de CADOURS pendant une quinzaine d'années en tant que responsable des Ressources Humaines et des Finances.

Au cours d'une fête riche en émotion, Evelyne a été honorée, entourée de ses collègues actuels et anciens, de sa famille, des élus et de ses amis. Monsieur Didier LAFFONT l'a remerciée pour son professionnalisme, sa disponibilité, sa gentillesse et ses nombreuses qualités.

Nous souhaitons à Evelyne une longue et heureuse retraite.



### Mutation

Notre secrétaire Marie DEL RIO, à la mairie de Cadours depuis plus de 6 ans, a demandé sa mutation dans une mairie audoise.

A cette occasion, une soirée organisée par la Mairie a eu lieu le vendredi 26 août en présence de tous ses collègues et élus. Nous lui souhaitons une bonne route dans sa vie personnelle et professionnelle.

## ARRIVÉE NOUVEAUX PERSONNELS (MAIRIE ET SIVS)

Des changements de personnel de la Mairie et du SIVS (Syndicat Intercommunal à Vocation Scolaire) ont eu lieu. Ainsi, nous avons eu le plaisir d'accueillir:

pour la mairie de Cadours:

- Stéphanie PASDELOUP (Responsable Ressources Humaines-Finances)

- François SALOMO (Chargé d'urbanisme)

- Elie LOOS (Chef de Projet Petite Ville de Demain) et pour le SIVS « Pays de Cadours »:

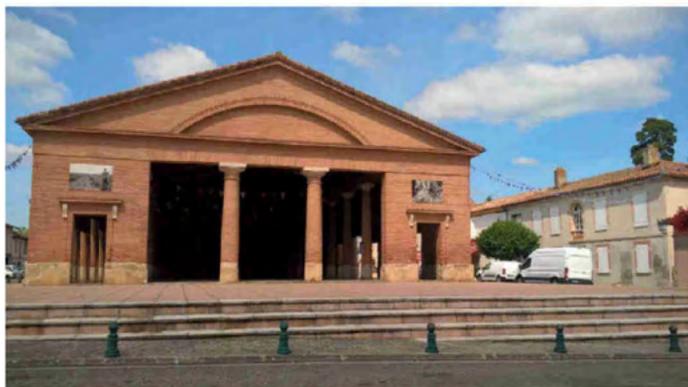
- Sylvie PLANA (Agent Administratif)

- Audrey UCAY (Responsable Adjointe Enfance Jeunesse)



## PROJET "BOURG CENTRE"

La structuration territoriale de la région Occitanie/Pyrénées-Méditerranée se caractérise par une forte majorité de communes de très petite taille. En effet, 2 751 des 4 516 communes de la région comptent moins de 500 habitants, ce qui représente 61 % des communes contre 55 % au niveau national. 3 475 communes ont moins de 1 000 habitants (77 % des communes) et seulement 77 communes ont plus de 10 000 habitants.



Certaines de ces communes de petite taille remplissent une fonction de centralité vis-à-vis de leur environnement économique et social. Elles doivent de ce fait, pouvoir offrir des services de qualité pour répondre aux attentes des populations existantes et nouvelles dans les domaines des services aux publics, de l'habitat, de la petite enfance, de la jeunesse, de la santé, de l'accès aux commerces, des équipements culturels, sportifs, touristiques, de loisirs...

Pour leur développement économique, elles doivent également être en capacité d'apporter des réponses adaptées aux nouveaux besoins des entreprises notamment en termes de qualité des infrastructures d'accueil.

De par son rôle de chef de file dans le domaine de l'aménagement du territoire et plus particulièrement dans le cadre de sa politique territoriale, la Région a décidé de soutenir les investissements publics locaux visant à renforcer l'attractivité et le développement des «Bourgs Centres Occitanie / Pyrénées-Méditerranée ».

Cette politique a pour objectifs de créer, maintenir ou développer une centralité nécessaire aux territoires ruraux et périurbains. Elle vise à :

- Dynamiser l'économie des bassins de vie, notamment ruraux, en développant des activités productives et résidentielles ;
- Améliorer le cadre de vie des populations, en offrant notamment un meilleur accès aux services de proximité ;
- Accompagner la transition écologique des territoires et limiter l'artificialisation des sols liée à l'étalement urbain.

En tant qu'ancien chef-lieu de canton, la commune de Cadours est identifiée comme un bourg-centre. Suite au dépôt d'un dossier de pré-candidature à ce projet en mars 2021, les échanges avec les différents partenaires (Région Occitanie, PETR Pays Tolosan (\*), Communauté de communes des Hauts Tolosans) ont débuté. Les contrats liant ces partenaires porteront sur les années 2022 à 2027.

Les démarches en vue du lancement d'une consultation d'un bureau d'études pour la réalisation d'une étude stratégique pour le Développement et la Valorisation du «Bourg-Centre» de Cadours sont en cours.

(\* ) PETR: Pôle d'Equilibre Territorial et Rural

## SERVICE CIVIQUE ET ASSOCIATION INSITE

### Deux jeunes en immersion dans le village

Depuis le 4 octobre, Théo Mellegaard et Mathéo Julian, soutenus et accompagnés par Patricia Loizon de la Maison des Solidarités de La Salvetat St Gilles, se sont portés volontaires pour vivre une aventure humaine et collective dans le village de Cadours. Ils souhaitent mettre leur énergie, leur détermination au service des jeunes et des anciens du territoire en vivant une expérience hors du commun. Mathéo habite Cadours et Théo est logé toute la semaine chez une habitante qui a accepté de l'accueillir.

Leurs missions s'articulent autour de deux axes :

- Ils oeuvrent pour le renforcement du lien social auprès des aînés avec l'association « le violet ».
- Ils participent à l'animation des différents temps périscolaires et extrascolaires auprès des enfants scolarisés dans les écoles de Cadours et auprès des enfants fréquentant le centre de loisirs.



En rencontrant de nombreux acteurs de notre territoire, ils vont pouvoir construire leur projet d'avenir en s'investissant dans les initiatives de la commune.

Aidés pour ces actions par Emmanuel Michel de l'association InSite et à travers le dispositif Erasmus rural, les deux jeunes s'engagent en service civique pour une durée de six mois à raison d'une durée hebdomadaire de 24 heures.

Ce dispositif de l'Etat, ouvert aux communes de moins de 2000 habitants, permet à ces volontaires de réaliser une mission d'intérêt général indemnisée, sans aucun impact financier pour la municipalité.

## APPEL AUX VOTES POUR LES ÉLECTIONS PRÉSIDENTIELLES ET LÉGISLATIVES

L'année 2022 sera encore riche du point de vue électoral. En effet, 2 futures élections se présentent à nous pour 4 rendez-vous de démocratie citoyenne.



En premier, auront lieu les 10 et 24 avril les élections présidentielles. Viendront ensuite, les 12 et 19 juin, les élections législatives, permettant de choisir nos 577 députés qui siègeront à l'Assemblée Nationale.

Même si vous êtes absent ces jours-là, il est toujours possible de participer à ces importants événements de la vie d'un citoyen en votant par procuration. Les démarches sont à faire directement en ligne sur le site Service-Public.fr ou à la Gendarmerie.

## RECENSEMENT 2022

Comme pour les 7000 communes de moins de 10000 habitants, un recensement va être réalisé à Cadours du 20 janvier jusqu'au 19 février 2022.



### Comment ça marche ?

#### Avant la collecte

L'Insee participe à la formation des agents recenseurs et constitue le répertoire d'adresses à recenser.

Les agents recenseurs, recrutés par la commune sont Corinne Dardenne et Roland Dallier.



Ils effectuent tout d'abord une tournée de reconnaissance pour repérer les logements et avertir de leur passage.

#### Pendant la collecte

Répondre par internet est la manière la plus simple de se faire recenser. Les agents recenseurs se présentent chez vous pour vous remettre la notice sur laquelle figurent vos identifiants de connexion au site [Le-recensement-et-moi.fr](http://Le-recensement-et-moi.fr). Vous pouvez ainsi répondre au questionnaire en ligne.

Si vous ne pouvez pas répondre par internet, les agents recenseurs vous distribuent les questionnaires papier, une feuille de logement et autant de bulletins individuels qu'il y a d'habitants, puis conviennent avec vous d'un rendez-vous pour venir les récupérer.

La commune vérifie la bonne prise en compte de tous les logements recensés.

#### Après la collecte

Le maire signe le récapitulatif de l'enquête.

La commune envoie les questionnaires papier à la direction régionale de l'Insee, les réponses par internet arrivent directement.

L'Insee procède à la saisie et au traitement des données, vérifie et valide les résultats, et communique les chiffres de population aux maires et au grand public.



## LIEU D'ACCUEIL ENFANT-PARENT (LAEP)

La Communauté de Communes des Hauts Tolosans vous informe de l'ouverture du Lieu d'Accueil Enfant-Parent (LAEP) à Cadours, au sein de la Maison de la Petite Enfance, le 27 août dernier.

Déjà présent sur le territoire, à Grenade sur Garonne, le LAEP propose aux familles un soutien à la parentalité. La structure est animée par l'association « L'enfance en chemin ».



Deux professionnelles de la petite enfance accueillent au LAEP les enfants (de la naissance à 6 ans), accompagnés d'un parent ou grand-parent. Les futurs parents sont également les bienvenus. Le lieu est aménagé à l'attention des jeunes enfants.

Pour en savoir plus, rendez-vous sur le site internet de la Communauté de communes des Hauts Tolosans : [www.hautstolosans.fr](http://www.hautstolosans.fr)

### Contact :

LAEP - Maison de la Petite Enfance  
1 rue Saint-Jacques  
31480 Cadours

Association L'enfance en chemin :

06-24-20-22-21

Horaires : Vendredi : 9h à 12h

Source: Communauté de Communes des Hauts Tolosans

## ALAE

La mise en place d'ALAE : accompagner chaque enfant dans la construction de ses compétences et de sa personnalité.

Depuis 2017, l'Entente, puis le SIVS du Pays de Cadours mène un travail d'amélioration et de valorisation de ses services enfance et jeunesse. Formation du personnel, amélioration des bâtiments, des espaces, dotation en matériel. Tout a été pensé de manière à proposer un service de qualité sur l'ensemble des écoles du territoire.

Une démarche progressive: le passage de garderie en ALAE est le résultat de différentes étapes et la démarche témoigne des efforts engagés par les élus du syndicat.

## Qu'est-ce qu'un ALAE ?

Un ALAE est un Accueil de Loisirs Associé à l'École qui fonctionne dans l'école le matin, le midi et le soir. C'est une structure éducative habilitée par le préfet et plus précisément par le Service Départemental de la Jeunesse, de l'Engagement et du Sport. Elle accueille de manière habituelle et collective les enfants.

Cette habilitation est accordée et contrôlée par le service départemental et est soumise à certaines conditions :

- La présence d'un projet éducatif élaboré par l'organisateur
- La présence d'un projet pédagogique élaboré par l'équipe d'animation et de direction
- La présence d'une équipe d'animation répondant à des critères de qualification
- Le respect d'un taux d'encadrement

Les missions d'un ALAE s'articulent autour de plusieurs axes :

- Assurer la continuité entre les heures et les jours d'ouverture de classe et les heures et les jours de loisirs des enfants
- Rechercher une cohérence et une complémentarité éducatives de tous les acteurs
- Rechercher une cohérence autour du rythme des enfants
- Accompagner l'enfant dans la construction de ses compétences relationnelles, sociales et citoyennes



Les acteurs: L'ALAE fonctionnant dans les locaux scolaires, différentes institutions et acteurs sont concernés avec un rôle bien précis pour chacun:

- les partenaires institutionnels : CAF, SDJES (Service Départemental à la Jeunesse, à l'Engagement et aux Sports), PMI pour les moins de 6 ans : ils ont un rôle de soutien mais aussi un rôle de contrôle.
- le SIVS pour les locaux et le personnel : il doit veiller au bon fonctionnement des accueils. Avec le directeur de chaque structure, pour une continuité éducative, l'EPCI recherche une cohérence avec le projet d'école et ce dans l'intérêt des enfants. La mise en place de l'ALAE sur les quatre pôles éducatifs du territoire s'appuie sur le travail de qualification et de valorisation de l'équipe d'encadrement menée depuis 2020.
- l'Éducation Nationale : le directeur responsable du projet d'école sous l'autorité de l'inspecteur doit veiller à ce que le fonctionnement de l'ALAE soit compatible avec les principes fondamentaux de l'école publique. L'ALAE permet une complémentarité, une cohérence et une articulation avec le corps enseignant.
- les familles : elles sont les premières responsables de l'éducation des enfants et les initiatives parentales peuvent être associées au projet si elles correspondent à la démarche.



- les enfants, bénéficiaires du dispositif, doivent pouvoir vivre des situations permettant l'émergence et la construction de compétences transversales.

Finalités: Au-delà des fonctions d'accueil, la mise en place d'ALAE est un atout pour l'enfant dans la construction d'une cohérence éducative territoriale. Il est constitué d'espaces et de temps de transition entre la famille, l'école et leur lieu de vie. Cette continuité éducative ne peut s'exercer que par le respect mutuel de chacun .

En conclusion, les ALAE

- s'inscrivent dans une démarche de co-éducation en complémentarité de l'école et des parents au bénéfice des enfants
- posent un cadre de travail entre les différents partenaires institutionnels (CAF, Education Nationale, Service départemental de la Jeunesse de l'Engagement et du Sport)
- favorisent un vivre ensemble harmonieux
- proposent des temps et des espaces éducatifs à chaque enfant en respectant leur singularité et leur rythme

## ECOLE: DISPOSITIF PETITS-DÉJEUNERS MIS EN PLACE PAR LE SIVS

Le bien-être, la santé et la réussite des enfants sont au cœur des politiques éducatives des élus du SIVS du pays de Cadours. Ainsi, le SIVS du Pays de Cadours a signé une convention avec les services de l'Education Nationale en vue de la mise en place du dispositif « Petits Déjeuners ».



Cette démarche permettra aux écoliers de bénéficier d'un petit déjeuner (ou collation) gratuitement. En effet, l'alimentation a une importance capitale pour leur développement et leurs capacités d'apprentissage.

L'objectif est double :

- Participer à la réduction des inégalités alimentaires et ainsi éviter que des enfants restent toute la matinée le ventre vide;
- Accompagner cette distribution d'un volet éducatif sur « Apprendre à bien se nourrir ».

A partir du 8 novembre 2021, tous les enfants scolarisés dans une école du territoire pourront bénéficier d'apports en fruits. Cette opération s'appuie sur le dispositif des petits déjeuners déployé en 2019 par l'Etat dans le cadre du plan nutrition santé.

Elle est le résultat d'un projet partagé par la collectivité

et le corps enseignant. Les produits proposés aux enfants seront :

- de qualité, de saison, de proximité; jus de pomme de la ferme « la Come » de Bellegarde Ste Marie, poires de St Amans de Pellagal (82);
- proposés chaque matin pendant le temps scolaire;
- servis par les Atsem pour les enfants de maternelle;
- servis pendant le temps de récréation pour les enfants d'élémentaire;
- ouverts à tous les enfants ;
- gratuits pour tous;
- en lien pour des actions ponctuelles menées par les enseignants.

A noter : Les déchets sont valorisés par le compostage ou le recyclage. Les épluchures de fruits sont déposées dans le composteur près du réfectoire et les gourdes de compote sont amenées au point de collecte "terra cycle" afin d'être recyclées.

## DEMATERIALIZATION DES AUTORISATIONS D'URBANISMES

Depuis le 1er janvier 2022, un usager peut déposer sa demande de permis de construire en ligne, sans frais. Toutes les communes devront être en mesure de recevoir sous forme électronique les demandes d'autorisation d'urbanisme. Celles de plus de 3500 habitants devront également assurer leur instruction sous forme dématérialisée.

Pour accompagner cette transformation d'ampleur, l'Etat déploie un vaste programme de dématérialisation de l'application du droit des sols, dit Démat.ADS ou "Permis de construire en ligne".

Les bénéfices de la dématérialisation pour les usagers et les agents sont multiples. Pour les pétitionnaires, usagers ou professionnels:

- Un gain de temps, et la possibilité de déposer son dossier en ligne, à tout moment et où que l'on soit, dans une démarche simplifiée.
- Une démarche plus économique et plus écologique, et des économies sur la reprographie de documents en plusieurs exemplaires ou l'affranchissement de courriers recommandés.
- Plus de transparence sur l'état d'avancement de son dossier, à chaque étape de l'instruction.

Site à consulter <https://sve.sirap.fr>



pratiquent hebdomadairement les lundi et jeudi.

Lors des vacances de Toussaint nous avons accueilli des judokas de St Jory et de Toulouse pour un stage de deux jours.

Pour plus de renseignements le site du club est à votre disposition : <https://www.judocoteauxdesave.zd.fr/>



## KARATE SHOTOKAN

### Reprise en fanfare pour le Karaté Shotokan Cadours

Après une année difficile, durant laquelle Cécile Jousseau, l'enseignante du KSC, n'a jamais baissé les bras, en proposant cours visio et cours en extérieur, le Karaté Shotokan Cadours démarre la saison sur les chapeaux de roues. Avec près de 120 adhérents à son compteur, l'association voit l'avenir plus sereinement. Petits et grands se sont retrouvés avec un plaisir non dissimulé sur les tatamis du dojo cadoursien. L'association propose des cours pour tous les âges : baby et panda karaté de 4 à 6 ans, enfants de 7 à 11 ans et ados - adultes de 12 à 78 ans !!!



Les disciplines proposées sont variées : Karaté loisir, Karaté compétition, Karaté défense : apprentissage et la maîtrise de techniques de combat pour faire face à une agression physique, Karaté bien être : relaxation, renforcement musculaire en profondeur, étirement et Cardio karaté : cardio et renfo sur des musiques rythmées. Chacun trouve sa voie. Avec la pratique, les compétitions reprennent et nos jeunes karatékas ont défendu les couleurs de Cadours le dimanche 14/11 à Toulouse lors de l'Open Midi-Pyrénées :

- médaille d'or: Martin Olyvia, Martin Ethan
- médaille d'argent: Calvanus Sylvain, Rodrigues Martinez Aaron, Boscavert Nathan
- médaille de bronze: Calvanus Chloé, Jacquet Emma

Prochaine étape en janvier avec les championnats départementaux sélectifs pour le parcours national.

Il reste quelques places si vous souhaitez nous rejoindre: [karatecadours@gmail.com](mailto:karatecadours@gmail.com) ou 06.74.29.58.28

Le Karaté: un esprit Zen dans un corps Sain

## MEDIATHEQUE

Le salon du livre à Cadours, le dimanche 17 octobre, organisé par la Médiathèque Intercommunale de Cadours, s'est déroulé sous les meilleurs auspices. Beau temps et visiteurs étaient au RDV. 400 personnes ont pu profiter

## APPLICATION INTRAMUROS

Jusqu'à présent, l'application mobile PanneauPocket permettait de prévenir instantanément les habitants, via leur smartphone ou leur tablette, à chaque alerte et information de la Mairie de Cadours.



Dorénavant, c'est une autre application, appelée «Intramuros», qui sera utilisée. Cette dernière autorise de nouveaux services et est prise en charge financièrement par la Communauté de Commune des Hauts Tolosans.

Comme indiqué dans la notice jointe à ce bulletin, vous pouvez télécharger cette application depuis les sites internet Google Play ou Apple Store.

## CHANTIERS

### Rénovation énergétique du Foyer Municipal



A la mi-novembre, le foyer municipal s'est doté d'un nouveau système de chauffage plus économique et moins polluant. Des demandes d'aide financière ont été déposées auprès du Conseil Départemental, du Conseil Régional et de l'Etat.

## Voirie

Une rapide campagne de travaux a permis de relever les regards situés dans les rues de notre village. Grâce à cela, la circulation y est améliorée.

## Le mot des associations



## JUDO

La saison a bien débuté au Dojo de Cadours. Plus de 60 judokas de tous les âges (enfants, ados, adultes)



de la présence de différents auteurs et échanger avec eux autour de leurs œuvres et de leurs expériences. L'échange avec Mr Guillaumot a intéressé un public averti en romans policiers, qui a beaucoup apprécié la simplicité et la passion de cet auteur quant à ses livres qui font écho à sa vie professionnelle, dans la police. Le film 'L'homme qui plantait des arbres' a suscité un échange entre personnes concernées par notre planète en devenir... Petits et grands ont trouvé leur compte dans ce salon convivial où les enfants ont pu profiter d'un atelier anima-



tion des plus divertissants et inventifs et où les adultes ont pu discuter agréablement avec tous les intervenants. Radio de la Save, qui couvrait l'évènement, a interviewé des auteurs qui se sont prêtés avec grand plaisir au jeu du partage de leurs expériences respectives et de leurs parcours. La présidente de la Médiathèque, Patricia Pageard a remercié, lors d'un apéritif offert par la municipalité de Cadours, tous les sponsors de cette journée : la mairie de Cadours, les Hauts-Tolosans, la Radio de la Save, Groupama, l'imprimerie Scopie, les aulx du sud-ouest et les jardins d'Engandou qui avaient magnifié cette halle par l'apport généreux de leurs plantes. Elle a souligné que ce salon n'aurait pas eu lieu sans l'aide précieuse de Denise Verdié qui a, durant 7 ans avec son association, œuvré au Castéra pour faire vivre le livre et la lecture et qui nous a passé le flambeau.

Mme Monique Iborra, députée de la Haute-Garonne, Didier Laffont, conseiller départemental et maire de Cadours, Jean-Paul Delmas, président des Hauts-Tolosans et maire de Grenade sur Garonne étaient présents à cette manifestation et ont souhaité que cette manifestation soit reconduite, servant la mission de service public de développement de la lecture publique. Mme Pageard a fini en remerciant son équipe de bénévoles conduite par la bibliothécaire Eliane Mathieu qui a su se mobiliser pour que cette journée se déroule le mieux que possible, avec l'aide amicale d'autres personnes ainsi que du Conseil municipal de Cadours qui a de suite accepté de prêter main forte aux entrées et sorties pour vérifier les passes sanitaires. Merci à tous les participants pour cette belle journée. Le vendredi 19 novembre, le spectacle 'NOTES, kiffs sémantiques et cascades soniques', spectacle offert par le Conseil Départemental a réuni au foyer 25 personnes qui

ont pu apprécier à sa juste valeur, le travail de deux artistes, Marc et Marlène de la Compagnie Dnb (accompagnés à la régie par Amandine) qui ont su mettre en valeur notre si belle langue française à travers des textes parfois, difficiles, drôles, poétiques théâtraux et dont la diction demandait une excellence verbale et artistique. Un grand merci pour cet excellent spectacle au Conseil Départemental qui permet au territoire rural de profiter de la culture trop souvent réservée au milieu urbain.

Du 03 janvier 2022 au 07 février 2022, une exposition sur le 'cirque' sera présente à la médiathèque. Vous pourrez en profiter que vous soyez abonnés ou pas : n'hésitez pas à pousser la porte. Suivez notre facebook et autres pour savoir ce que nous ferons autour comme animation. Nous renouvellerons les ateliers 'Ludothèque' qui ont toujours beaucoup de succès.

Rappel de nos horaires :

Lundi : 15h30-18h30

Mercredi : 9h-12h30 et 14h-18h30

Vendredi : 15h30-18h30

Samedi : 9h30-12h

Inscription : 2 € / personne

Tél : 05.62.13.74.00

Page facebook : médiathèque Intercommunale cadours.mediatheque@orange.fr

## ASSOCIATION SPORTS ET LOISIRS

L'ASL a été ravie de vous retrouver lors de la journée des associations où nous avons pu vous compter nombreux pour recommencer une année sportive en compagnie de nos professeurs.

Depuis septembre, Manon accueille nos jeunes danseuses et danseurs les mardis et vendredis.

Mardi : 17h-18h modern jazz pour 4/5 ans et 18h-19h pour les 6/7 ans

Vendredi : 17h30-18h30 danse classique ; 18h30-19h30 modern jazz (8/10 ans) ; 19h30-20h30 Modern jazz (+11 ans) et 20h30-21h30 modern jazz adulte et ados.

Dès novembre, Emilie a retrouvé ses petits gymnastes et propose comme l'année dernière, Pilates et Gym Tonique. Malheureusement, faute d'adhérents, la zumba a dû être retirée du planning.

Une nouveauté cette année : la gym parents enfants pour les 9 mois-3 ans permettant de profiter de moments de complicité avec son enfant.

Lundi : Pilates 19h-20h ; gym tonique 20h15-21h15

Mercredi : Gym enfant, Emilie vous propose 4 créneaux selon les âges 14h30, 15h30 ; 16h30 ; 17h30

Enfin, 2 créneaux de gym tonique adulte ont lieu à 19h et 20h.

Vendredi : gym parents-enfants 9h30-10h30

Nouvelle cette année, Amandine vous fera apprécier le Bodyzen, 100% détente et bien-être. Pour échapper au quotidien, rien de tel qu'un moment de détente et d'exercice



## CADOURS OLYMPIQUE FOOTBALL CLUB

physique le mardi de 20h30 à 21h30.

Marlène, éducatrice sportive "sport santé" accueille des participants toujours assidus depuis plusieurs années pour la gym douce le mardi 9h30-10h30 et le jeudi de 14h à 15h. N'oublions pas la marche nordique qui fédère toujours autant de monde les mercredis et dimanches de 9h30-11h30, ainsi que l'APA, activité physique adaptée pour les personnes en perte d'autonomie le mardi de 10h40 à 12h et la marche activité physique adaptée le jeudi après-midi de 15h15 à 16h45.

Enfin, Johana vous propose des exercices de cardio et de renforcement musculaire lors de séances de Cross Training les samedis de 9h30 à 10h30 sous la halle aux sports.

Le cross training fait travailler tous les muscles du corps. Venez la rejoindre !

L'Assemblée Générale a eu lieu le 9/11/2021 et a permis de faire le point sur l'année 2020.

Comme toutes les associations, l'ASL n'a pas été épargnée par une adaptabilité croissante face à la crise sanitaire et aux demandes de mesures que nous avons dû prendre tout au long de cette année. Suite aux décisions sanitaires gouvernementales pour le sport, nos professeurs ont usé de savoir-faire et de professionnalisme pour assurer des cours en visioconférence : chose loin d'être évidente avec des enfants ou avec des problèmes de connexion qu'ont connus les adultes. Nous avons dû changer les horaires pour nous adapter au couvre-feu et palier aux salles fermées. Toujours en lien avec la Fédération Française d'Éducation Physique et de Gym Volontaire (FFEPGV), nous avons à cœur de suivre leur recommandation. Dès que cela a été possible, les cours ont eu lieu en extérieur et dès le 19 mai les salles se sont ouvertes pour les enfants. Un grand merci à nos coaches et à la compréhension de nos adhérents.

Lors de l'Assemblée Générale, 3 nouvelles forces sont venues rejoindre notre bureau venant renforcer l'équipe. Merci à Cécile, Victoria et Carine grâce à qui l'association peut perdurer. En effet, Vanessa Salaun a quitté son poste de présidente ainsi que Frédérique Isabel, celui de trésorière. Nous en profitons pour les remercier de leur dévouement et du travail accompli durant toutes ces années et particulièrement ces deux dernières.

L'Association compte aujourd'hui une nouvelle présidente : Chantal Conche secondée de Carine Cornuaille. La trésorerie sera aux mains de Julie Sacareau, aidée de Victoria Gony, et des secrétaires : Magali Tachon, Cécile Rameau, Christine Dedieu et Sandrine Benard.

Après deux années de privation, nous espérons vous offrir le grand spectacle de fin d'année le 25 juin 2022.

N'hésitez pas à nous contacter par mail [aslcadours@yahoo.fr](mailto:aslcadours@yahoo.fr) ou sur le Facebook de l'ASL pour toutes questions, il n'est jamais trop tard pour vous inscrire. Sportivement.

Enfin le retour sur les terrains en compétition! Même si le club a continué à proposer au mieux une activité lors des restrictions, comme tout le monde, nous subissons les effets de la crise sanitaire en ce début de saison: perte des équipes senior et U18 (sur 36 licenciés, seuls 4 ont continué le foot et ailleurs faute de pouvoir maintenir les équipes). C'est une réalité: la crise a eu raison de notre tournoi deux années consécutives et le pass sanitaire complique la pratique pour plusieurs de nos licenciés (joueurs et dirigeants).

Le club a renouvelé une partie de son bureau à des postes importants: Nous saluons l'arrivée (et l'implication) d'Alexia Marhem au poste de trésorière et de Christelle Rathquebert au poste de secrétaire. J'en profite pour remercier Thibaut De La Soudière et Gaëlle Roux qui leur ont cédé la place pour leur grands investissements passés. L'école de foot a quand même pu repartir de fort belle manière avec un dynamisme très encourageant! Nous n'avons jamais eu autant de licenciés dans les petites catégories (de U6 à U12) avec, en parallèle indispensable, une arrivée de nouveaux éducateurs motivés.



D'ailleurs, fin novembre, nous avons organisé au club, sur 4 soirées, une formation en partenariat avec la fédération pour 11 de nos éducateurs. Je félicite leur investissement et leur volonté de se former pour proposer un encadrement de qualité pour tous nos petits champions.

Cette année, nous avons initié la pratique du FitFut le vendredi soir. C'est un mélange de fitness et de football. Nul besoin de savoir jouer au football pour pratiquer, c'est surtout du fitness avec un cadre «foot».

Nous essayons de développer le Parcours Éducatif Fédéral au sein du club (projets sur la citoyenneté, l'environnement, la santé... autour du football).



N'hésitez pas à venir encourager nos joueurs au bord des terrains (toutes les informations sont sur notre site <https://co-cadours.footeo.com/> ) ou de nous suivre sur Facebook ou Instagram.

Nous remercions les joueurs et les bénévoles qui font vivre le club dans une ambiance qui demeure chaleureuse, la mairie pour son soutien ainsi que le conseil départemental et la région pour leurs subventions.

## COMITE DES FETES

Composé d'une équipe d'une trentaine de personnes et d'un bureau motivé, engagé dans la vie festive des Cadouriens et des habitants du Canton, le Comité des fêtes de Cadours propose diverses animations chaque année.

Sachez également que le Comité est ouvert aux nouvelles recrues, nous vous accueillerons avec enthousiasme !

On vous propose pour cette année nos évènements annuels ; la soirée Saint Patrick, le 19 mars au foyer autour d'un repas convivial et animé par un DJ, ainsi que la fête locale le deuxième week-end de septembre, une nouveauté, animation Halloween !

Et la soirée vin nouveau au mois de novembre.



De gauche à droite, M. Pontac (Vice Présidente), A. Taupiac (Trésorière), I. Héraut (Présidente), P. Isotton (Trésorier Adjoint), C. Julian (Secrétaire), S. Guyon (Secrétaire Adjointe).

Le comité des Fêtes vous souhaite ses meilleurs vœux pour cette nouvelle année, et espère vous retrouver de nouveau après cette période difficile.

## ANCIENS COMBATTANTS

Malgré les contraintes dues à l'épidémie que nous subissons, nous avons pu assister aux cérémonies du souvenir en respectant les règles sanitaires.

Le 24 juillet, nous nous sommes rassemblés devant la stèle du Maquis Roger à Drudas pour un moment de recueille-

ment à la mémoire des deux résistants tombés au cours de la bataille de Naples. Ensuite, nous nous sommes retrouvés à l'Abbaye de Sainte Marie du Désert pour nous souvenir qu'ici, devant ces deux stèles, sont tombés, en héros, le Commandant Voisin et le Capitaine Camus, sauvagement assassinés par un détachement de l'armée allemande.

Monsieur le Conseiller Départemental et de nombreux maires étaient à nos côtés, ainsi que 11 Porte-drapeaux de différentes associations d'Anciens Combattants, Monsieur le Président Départemental de l'UFAC, Monsieur le Secrétaire Départemental du Corps Franc Pommiers dont faisaient partie ces deux victimes, le Chef du Centre de Secours de Cadours et la population des environs.

Le 11 novembre, nous avons participé aux cérémonies de certaines communes du secteur de Cadours. Nous n'avons malheureusement pas pu satisfaire à toutes les demandes, certaines cérémonies étant programmées à la même heure.



Nous avons terminé le 11 novembre à Cadours à 17h et le vendredi 12 à 9h30 avec les enfants de l'école élémentaire de Cadours accompagnés des Professeurs des écoles.

En ma qualité de Président d'Anciens Combattants et de tous les membres de l'association, nous remercions monsieur le Maire de Cadours, sa municipalité et madame la Directrice de l'école élémentaire de cette initiative.

Ce fut un moment très émouvant d'écouter près de deux cents enfants chanter la Marseillaise et un poème sur la Liberté, Egalité, Fraternité devant le monument aux Morts de Cadours.

Merci encore à vous, Professeurs des écoles, vous qui tenez en vos mains l'intelligence des enfants, vous vous comportez en responsables de la Patrie. Les enfants qui vous sont confiés n'auront pas seulement à écrire ou à compter, ils sont Français et doivent connaître l'histoire de France, ce qu'est une démocratie libre, quels devoirs leur impose la souveraineté de la Nation. Enfin, ils seront des hommes, ils sauront quelle est la racine de toutes nos misères, l'égoïsme aux formes multiples, quel est le principe de notre grandeur: la fierté unie à la tendresse, ils seront notre joie et notre force. Ces enfants seront là demain devant les monuments aux Morts pour porter haut les couleurs de la France à notre place.

(Henri Bégué, Président des Anciens Combattants).



## FETE DE L'AIL VIOLET

L'association de la fête de l'ail a organisé en août dernier un vide-greniers à la place de la traditionnelle fête de l'ail. Un beau succès et beaucoup de monde autour de cet événement.

Le premier loto a eu lieu le 28 novembre et a retrouvé son public.



Rendez-vous est donc donné en 2022 avec les lotos des 16 janvier, 27 mars, et 15 mai pour le battage à l'ancienne. Nous espérons vous retrouver fin août pour la fête.



Renseignements:

au 06.85.81.63.76 ou 06.74.02.95.18

ou tous les dimanches de 9h à 10h au Centre d'Incendie et de Secours de Cadours: 2 Chemin d'En Cornac 31480 CADOURS

## ARRIVÉE D'INTERNET HAUTE VITESSE SUR CADOURS

La fibre optique permet la transmission de données dans le réseau informatique jusqu'à 20 fois plus rapidement qu'avec les connexions ADSL actuelles.

La fibre optique consiste en un câble contenant un fil en verre capable de conduire la lumière qui contient les données échangées entre ordinateurs. La lumière est alors transportée dans le réseau et interprétée lors de sa réception.

## Autres informations

### POMPIERS

Vous êtes étudiant ou actif ?

Vous voulez booster votre quotidien ?

Être sapeur-pompier volontaire ? Y avez-vous déjà pensé ?



Les sapeurs-pompiers volontaires sont présents dans 19 communes autour de Cadours. Sur leur temps disponible, ils portent secours à la population. Ils sont formés aux missions de secours à personnes, d'opérations diverses et d'incendie.

Ai-je le profil pour être sapeur-pompier volontaire ?

- J'ai envie de m'épanouir au travers d'une activité tournée vers les autres.
- Je peux me rendre disponible pour porter secours (notamment en semaine).
- J'ai au moins 18 ans.
- J'aime l'action et j'ai une bonne condition physique.
- J'ai l'esprit d'équipe.
- Je réside à Cadours ou à proximité.

«Devenir pompier c'est adopter une éthique qui incarne trois valeurs emblématiques: l'altruisme, l'efficacité et la discrétion.» (JF Chavaroche, Chef de Centre).



## HAUTE-GARONNE NUMÉRIQUE

tion.

A Cadours, c'est Haute Garonne Numérique – Syndicat mixte créé en 2016 par le Conseil Départemental qui est en charge de déployer le Très Haut Débit sur le territoire haut garonnais. Pour vérifier si votre adresse est raccordée à la Fibre, rendez vous sur [hautegaronnenumérique.fr](http://hautegaronnenumérique.fr). Depuis le 10 octobre 2021, la commercialisation de ce service est déjà ouverte sur une partie de la commune.

Une réunion publique de présentation sera organisée au cours du premier trimestre. La date sera déterminée selon les contraintes sanitaires.

# Evènements et manifestations festives

## EVENEMENTS PASSES

### Fête locale

Compte-tenu des restrictions sanitaires toujours en vigueur à cette époque, la municipalité et le comité des fêtes ont dû se résoudre à annuler la traditionnelle fête du village pour la deuxième année consécutive.

Néanmoins, le conseil municipal a tout de même souhaité réunir les représentants de toutes les associations autour d'un moment de convivialité.

Le dimanche midi, après avoir honoré la mémoire des victimes de guerre au Monument aux Morts, les participants se sont retrouvés sur le parvis de la Halle aux Marchands pour partager le verre de l'amitié et ainsi célébrer à minima la fête de notre village.

### Journée des associations

Comme chaque année les associations ont répondu présentes pour proposer toutes leurs activités sur notre village.



Deux nouveaux sports sont arrivés cette année, le basket pour ado et adultes et la boxe.

Malgré l'obligation du pass sanitaire, les visiteurs ont été nombreux à venir s'inscrire ou simplement découvrir.

A noter la présence des sapeurs-pompiers, venus présenter leurs valeurs et leurs activités. Si vous souhaitez les rejoindre, vous pouvez vous référer à leur article.

### Journée Manga - Les jeunes, à la conquête du Japon

Le 10 octobre 2021, s'est tenue dans la grande halle de Cadours la première édition de la journée Manga et de la culture japonaise.



Cet évènement gratuit a été organisé par l'Espace Jeunes géré par le SIVS du Pays de Cadours et la junior association « l'Union des jeunes ours ». Accompagnés par Flavy, Jordan et Florence, cette journée est l'aboutissement d'une initiative et d'un projet portés par les jeunes.



Petits et grands, passionnés, fans, sont venus nombreux (environ 700 personnes) en famille ou entre amis découvrir et participer à différents ateliers et démonstrations entièrement consacrés à la culture japonaise. Cet évènement sur la commune a rassemblé des intervenants du territoire et d'ailleurs.



Ainsi les visiteurs ont pu trouver dessinatrice, illustrateurs, cérémonie du kimono, concours de cosplay amateur, atelier cuisine(sushi), des démonstrations d'aïkido et de combat de sabre laser, les joies du rétrogaming avec des bornes d'arcade. Des espaces ont été également consacrés aux jeux de société, à de la lecture avec kamishibai et à des ventes de livres (mangas) et d'objets japonais.

Sur place, la restauration a été assurée par le Road snack de Le Grès qui a créé spécialement pour l'occasion un magnet.

Des partenaires institutionnels, des donateurs, les bénévoles ont joué un grand rôle dans le soutien, les préparatifs et l'organisation de cette première convention.



## Murder Party

Les jeunes s'investissent dans l'animation de la vie locale. Les jeunes de l'Espace jeunes et de la junior association « l'union des jeunes ours » ont proposé une soirée « murder party » le 26 octobre à la salle intercommunale à Cadours.



Cette enquête policière interactive sur écran géant a rassemblé plus de 80 personnes. Elle a suivi la boom organisée par les animateurs du centre de loisirs.

Les ados, aidés par Lætitia, Jordan, Thomas et Dorian ont aménagé et décoré la salle sur le thème d'Halloween, confectionné les crêpes pour la soirée et tenu la buvette pour l'occasion. La restauration était assurée par le restobus de Le Grès qui a proposé des crêpes salées.

## Commémorations du 11 novembre

Le 11 novembre, les habitants de la commune de Cadours se sont joints aux élus et aux anciens combattants pour célébrer devant le monument aux morts le 103ème anniversaire de l'Armistice du 11 novembre 1918. Cette journée du souvenir a été marquée par l'hommage national rendu à Hubert Germain, dernier des Compagnons de la Libération.



Le vendredi 12 novembre dès 9h30, les enfants de l'école élémentaire, accompagnés de leurs enseignants, se sont rendus devant le monument aux morts. Après le dépôt de gerbes, ils ont chanté tous ensemble la Marseillaise avant de rendre un bel hommage aux valeurs fondamentales de la France en récitant un texte intitulé « LIBERTÉ, ÉGALITÉ, FRATERNITÉ ».



Tous nos remerciements à la directrice de l'école élémentaire, aux enseignants ainsi qu'aux anciens combattants et aux familles pour leur présence.

## Remise des brevets des collèves

Le jeudi 25 novembre, les anciens élèves des classes de 3ème du collège Joseph Rey se sont retrouvés à 18 heures pour une cérémonie au cours de laquelle le diplôme du brevet des collèves (DBN) leur a été remis.

La cérémonie, présidée par Madame la Principale et Monsieur le Maire, s'est déroulée dans une ambiance chaleureuse et dans le strict respect des règles sanitaires en vigueur.

Toutes nos félicitations à ces jeunes diplômés et tous nos vœux de réussite dans la poursuite de leurs études.

## Spectacle de Noël

En raison de l'évolution de l'épidémie de Covid-19 et du renforcement du protocole sanitaire, la municipalité a été contrainte d'annuler le spectacle de Noël pour les enfants prévu le dimanche 12 décembre.

Une jolie pochette contenant quelques gourmandises a été remise la veille des vacances à chaque enfant de l'école maternelle et de l'école élémentaire.



## EVENEMENTS À VENIR

Compte-tenu des mesures sanitaires en cours, les traditionnels vœux du nouvel an à la population ainsi que le repas des aînés ne pourront pas avoir lieu cette année.

### Journée citoyenne

Les années précédentes nous proposons aux habitants des réunions publiques, en début d'année, pour préparer la journée citoyenne qui se déroule au mois de mai. Cette année, nous aimerions proposer à tous un questionnaire afin de connaître les demandes de chacun. Nous ferons notre possible pour que chaque personne ait accès à ce document.



Cette journée citoyenne vous est proposée pour vous donner la possibilité de participer à la vie de votre commune et de pouvoir aller à la rencontre de nouvelles personnes.

C'est avant tout une riche journée d'échanges, de solidarité et de partage.

N'hésitez pas à y participer !!!

### Commémorations

Comme chaque année, le Conseil Municipal, aux côtés des associations représentatives des anciens combattants, invite la population à honorer de sa présence, dans un même souvenir, les manifestations mises en place lors des diverses commémorations (19 mars, 8 mai, 11 novembre).

## Un peu d'histoire...

### Et si on prenait le train ?

Cela était possible autrefois..... La ligne de Cadours à Toulouse, ancienne ligne du réseau de la compagnie de chemins de fer du Sud-Ouest, a été mise en service le 12 juillet 1903 et facilitait l'accès aux foires et marchés de Cadours, difficilement abordables jusque-là pour les commerçants et les marchands de bestiaux. Cet événement fut le signal d'un nouvel essor pour Cadours. Cette ligne de chemin de fer passant par Grenade (48 kms) a été prolongée par un embranchement de Cornebarrieu à Lévigac (15 kms) en 1912. La ligne partait de la gare Toulouse- Roguet dans le quartier St Cyprien et desservait les communes de Blagnac, Cornebarrieu, Aussonne, Mondonville, Daux, Merville, Montaugut, Grenade, Lévigac, Saint-Cézert, Launac, Drudas, Puysegur, Cadours étant le terminal. Cette ligne a été fermée définitivement au trafic des voyageurs et des marchandises en 1947. L'ancien bâtiment voyageurs et l'ancienne remise ont été réaffectés à une utilisation privée comme dans beaucoup d'autres villages.



*En 1900, dans cette région, les voyageurs s'entassaient dans des antiquités diligences pittoresques, lentes, incommodes et insuffisantes.*



# Activités professionnelles

## GRANIBIO - EPICERIE BIO

du mardi au samedi : 9h-12h et 15h-18h45  
le mercredi : 8h30-13h30



13 chemin d'en Palanque  
05 62 13 97 53

## FRUTTI

Le 24 août Christine Julian a tiré sa révérence pour laisser sa place à Philippe Gandner nouveau gérant de FRUTTI: commerce de fruits et légumes, épicerie fine et cave.

Ouvert du mardi matin au dimanche matin  
19 Rue de la Mairie



## État civil (arrêté au 06 Décembre 2021)

### NAISSANCES

- JURAVÉ Elyo ..... 01/06/2021
- PRIVAT Haley..... 01/10/2021
- LEBLANC Louane, Amandine, Céline..... 13/10/2021

### DÉCÈS

- LASSERRE, ép. MELAC, Yvette..... 31/01/2021  
(non mentionné dans le précédent bulletin)
- LEFÈVRE, ép. PERRIER, Marie, Imelda..... 04/07/2021
- BARRUÉ Jean, Lucien, Gabriel ..... 06/07/2021
- TARRAFETA, ép. MARTIN, Anna Maria ..... 07/07/2021
- FARDO Louis, Joseph ..... 10/07/2021
- CHENNEVIÈRE, ép. DENIS, Danielle, Andrée..... 17/07/2021

- BRU Jérôme, Gaston, Antoine ..... 19/07/2021
- DUILHE Rémi, Jean, Joseph..... 01/08/2021
- GATOUNES, ép. DI CRASTO, Christiane, Marie ..... 06/08/2021
- TIMBAL, ép. ESTEBE, Suzanne, Antonine, Françoise 23/09/2021
- LEFEUVRE, ép. CRISPINO, Marie-Neige, Rebecca, Laetitia  
..... 19/10/2021
- MARRAST Pierre ..... 20/10/2021
- AUGEREAU, ép. DA COSTA, Thérèse, Jeanne, Henriette  
..... 30/10/2021
- LUCCHETTA Bruno..... 01/11/2021
- MARQUET René, Marius, Baptiste ..... 19/11/2021
- CHARRAT, ép. MAZÈRES, Henriette, Marie ..... 20/11/2021

## MARIAGE

- GOMES Laetitia et CLAVEL Sébastien..... 17/07/2021

## PACS

- DEDIEU Sandra et LAFFONT Aurélien ..... 02/06/2021
- PETIT Jessica et FERNANDEZ Maxime..... 07/06/2021
- MACKOUMBOU LOUTAYA Chancelle et HOUNOUNOU BASSOUNDI  
Destin..... 29/10/2021
- MOUCHET Jennifer et PRIVAT Grégory ..... 17/11/2021



Mairie de Cadours - 2 rue d'Astarat - 31480

Tél : 05.61.85.60.01

Courriel : [cadours.accueil@mairie-cadours.fr](mailto:cadours.accueil@mairie-cadours.fr)

Site Internet : [www.mairie-cadours.fr](http://www.mairie-cadours.fr)

En période de restrictions sanitaires, la mairie sera ouverte

- Lundi..... 9h à 12h ..... 13h30 à 17h
- Mardi ..... 9h à 12h ..... 13h30 à 18h30
- Mercredi ..... 9h à 12h ..... 13h30 à 17h
- Jeudi ..... Fermé au public ..... 13h30 à 18h
- Vendredi ..... 9h à 12h ..... 13h30 à 17h
- Permanence du Maire et des adjoints sur rendez-vous

Ont participé à ce numéro

l'équipe communication municipale :

Marc JULIAN, Céline FLAMANT, Michèle PONTAC,  
Régine SACAREAU, Cédric DIANA, Vincent HAMONIAUX,  
Maryse INGHILLERI, Baptiste LAFFONT

En aucun cas, nous ne pouvons, être tenus responsables de la qualité, l'exactitude, la véracité, la perfection, ou l'utilité des contenus publiés.

